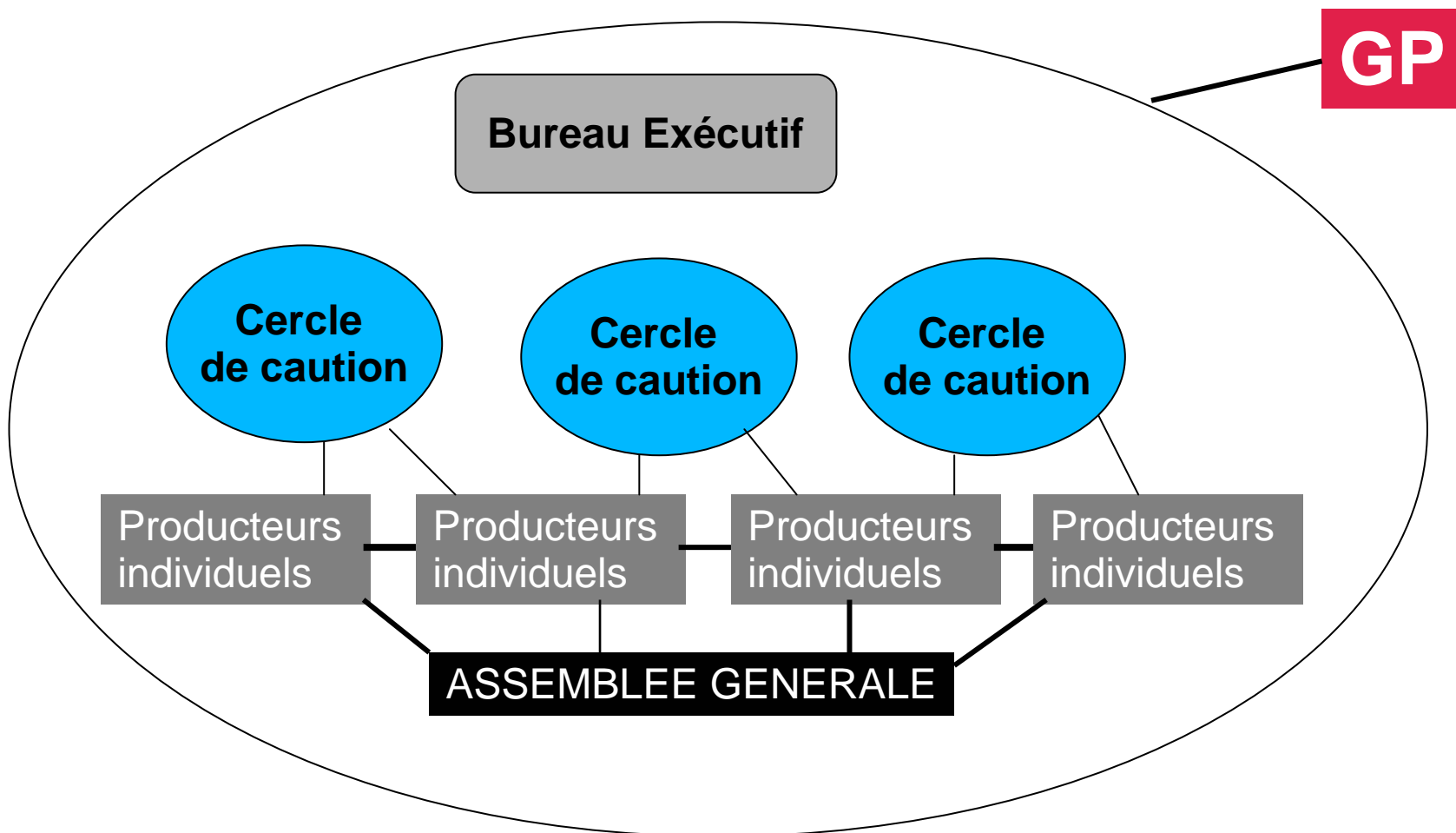


# **Rôles des GP et de l'OPCC-GIE dans le mise au point et la diffusion des SCV**

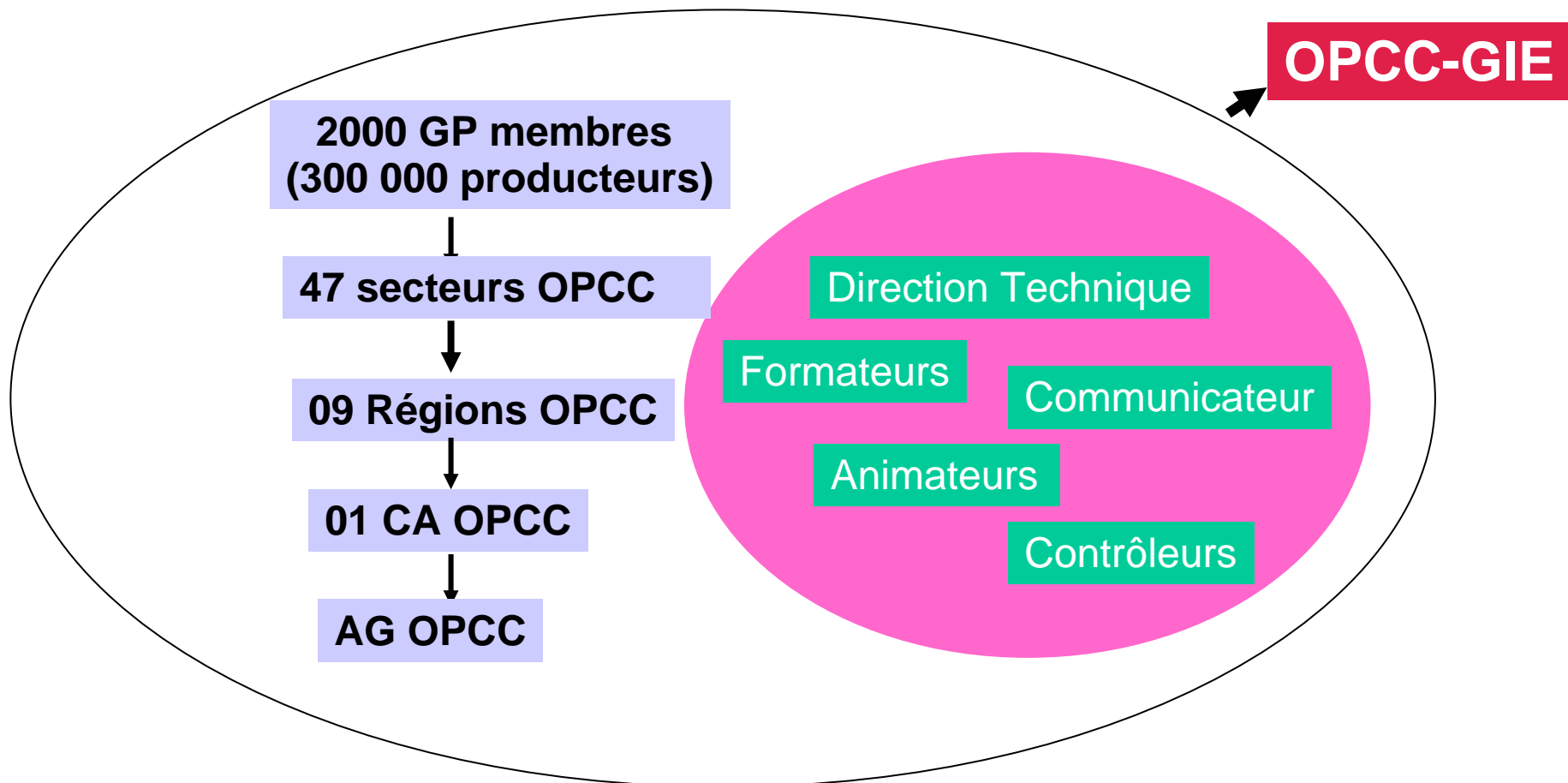
# Qu'est qu'un Groupement

C'est un GIC ou Association des Producteurs crée dans le but de produire du Coton et céréales (Échelle Village)



# Qu'est que l'OPCC-GIE ?

- Une faîtière des GP de producteurs de coton et céréales (Échelles secteur, région et National).



# Constat

- **Dans la phase de mise au point des SCV au Cameroun, les producteurs ont été impliqués. Leur implication s'est fait à différents échelles :**
- Les planteurs expérimentateurs individuels : comparaison des itinéraires techniques conventionnels aux SCV sur des petites parcelles (un quart d'hectare au moins) et sur des grandes parcelles (bloc SCV).
- Des exploitations pilotes : démanche conseil à l'exploitation pour suivre une reconversion rationnelle de l'exploitation vers une adoption des SCV.
- A l'échelle terroir villageois : Tester les performances des SCV par rapport aux contraintes socio-économiques du terroir afin de proposer des solutions durables.

L'implication des producteurs dans la mise au point des SCV leur a permis de comprendre les avantages et les contraintes liées à cette nouvelle technique.

« Dans un processus de changement d'échelle » ;  
Le passage du stade d'expérimentation à celui d'une  
diffusion de masse

**Quel sera le rôle des GP et de l'OPCC-GIE dans la diffusion ?**

# Rôle des GP dans la diffusion

- **Prendre en charge des fonctions d'appui aux producteurs :**
- Faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles ( validation des cercles de caution solidaires, les magasins...)
- ***servir des relais*** pour certaines tâches (**ex** : plantations des haies vive, production des semences...) à travers ces agents salariés (agents de suivi, agents relais ...)
- organiser les producteurs (constitution des blocs, délimitation de l'espace...)
- **Défendre les intérêts des producteurs auprès des autres acteurs:**
- négocier et ***garantir les contrats entre acteurs*** (locations parcelles, négociation entre agriculteurs et éleveurs...),
- participer aux divers types décisions qui concernent les producteurs

# Rôle des GP dans la diffusion

- **les leaders des GP** peuvent jouer le rôle *de croix de transmission des actions du projet* et constituer des potentiels *informateurs sur les SCV* au niveau des autres membres des GP.

**Mais, pour plus d'efficacité dans la diffusion, la mise en place “*d'une démarche*” qui impliquerait tous les membres du GP est importante**

# Quelle démarche adopter ?

- Le travail devrait se faire avec les paysans volontaires et motivés, choisi si possible en accord avec le groupement. Ce choix devrait s'effectuer à la suite des réunions d'information et de discussion faites dans le village.
- Ces paysans devraient se constituer en « cercle de caution solidaire SCV » qui sera validé par l'AG du Groupement. Le GP facilitera le regroupement de leurs parcelles en « Bloc SCV » et leur représentera aux instances de négociation entre acteurs (éleveurs, litiges fonciers...)
- Les 20 000 FCFA/ha des SCV prévu par ESA dans les terroirs test, devraient être convertis en crédit intrants au niveau du groupement et destinés aux cercles SCV. En fonction des résultats obtenus par les producteurs, le crédit pourra être remboursé ou non.
- le choix du paysan relais villageois, doit être justifié et validé par le (s) groupement (s). Si possible, son salaire doit transiter par la caisse du GP (ex : agent de suivi).

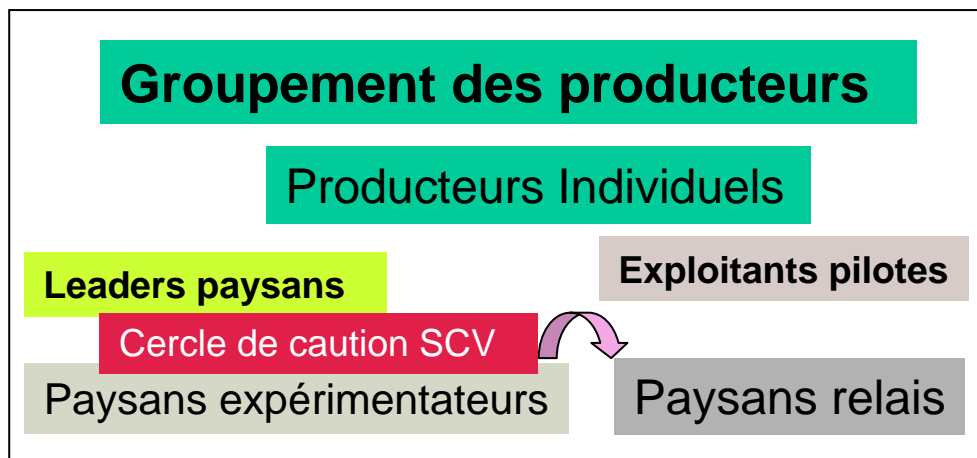


# Rôle de l'OPCC-GIE dans la diffusion

- **le terroir peut parfois renfermer plusieurs groupements des producteurs ou les décisions à prendre concernant le niveau région ou secteur.** Dans ce cas de figure, ***l'AG Secteur et le comité régional*** peuvent constituer des instances de discussion de divers types de problèmes qui concernent les producteurs à différentes échelles géographiques.
- **Les animateurs OPCC-GIE** peuvent intervenir à travers la démarche appui conseil et les permanences,
- **Les deux canaux d'information** que dispose l'OPCC-GIE, peuvent faciliter l'accès à l'information aux producteurs,
- **La structure mixte** d'appui à la professionnalisation, peut également contribuer à travers l'appui à la mise en place des modules et des programmes de formation destinés aux producteurs et aux agents techniques.

# Structuration et rôle des paysans

Au niveau Village



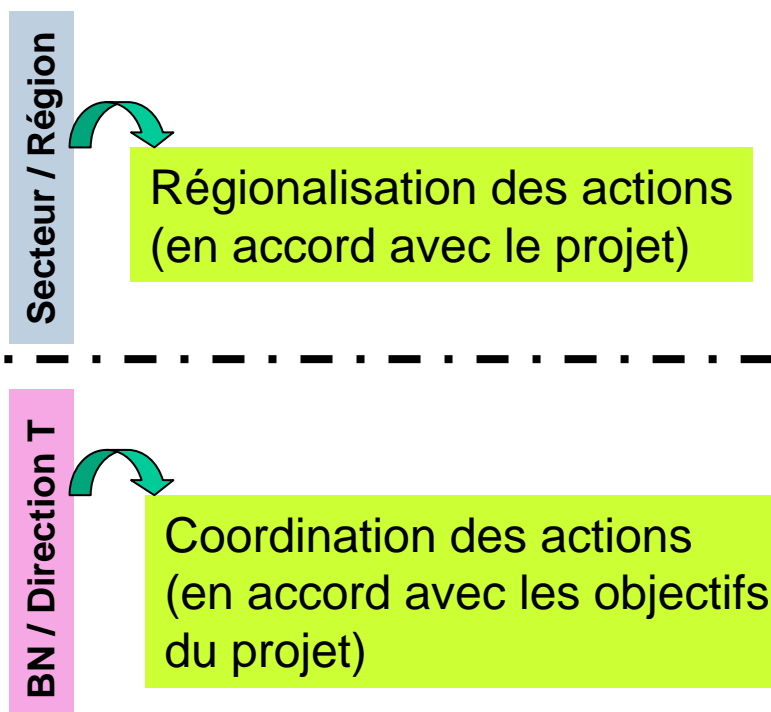
## Appui aux producteurs

- Faciliter l'accès aux intrants
- Relayer certaines fonctions (agents, semences, haies vives)
- Organiser les producteurs (CC, blocs SCV, délimitation)

## Défendre les producteurs

- Garantir les contrats entre acteurs;
- participer aux décisions aux niveau village

Niveau OPCC-GIE



- Prise de décision à différents échelles géographiques,
- Validation des actions à différentes échelles géographiques,

- Participation au comité de pilotage,
- Sensibilisation des producteurs,
- Formation des producteurs,
- Information des producteurs,

# Conclusion

- L'implication des GP et de l'OPCC-GIE dans la diffusion des SCV peut constituer un atout pour l'adoption de cette nouvelle technique par les producteurs.
- Mais, **un système de diffusion** si rigoureuse et si adapté soit-il, ne peut pas donc à lui seul réunir toutes les conditions nécessaires à l'adoption de techniques nouvelles par les producteurs. Il peut ***seulement faciliter*** l'adoption d'une technique, accélérer un processus de changement des pratiques qui résulte des facteurs non prédictibles